



INTERCO
JUSTICE

Pour adhérer à la
CFDT :



 @interco_cfdt

 /intercocfdt

INTERCO.CFDT.FR

11 JUIN 2024

Déclaration liminaire CFDT Formation spécialisée du CSA des services judiciaires 11 juin 2024

Monsieur le directeur,

La CFDT ne peut commencer cette déclaration liminaire sans s'associer à la douleur de nos collègues des tribunaux de Quimper et de Bordeaux suite au décès d'un des leurs.

La CFDT souhaite également assurer de son soutien nos collègues exerçant en **Nouvelle-Calédonie**.

Cette période de troubles forts impactera durablement les esprits et pour **la CFDT il faudra les prendre en compte**. Il est hors de question de reprendre l'activité comme si de rien n'était, **les évènements ne sont pas terminés** et nos collègues qui ont dû défendre leurs vies, celles de leurs familles et leurs biens, en subissent encore les effets.

Il sera tout aussi important de tirer des leçons de ces évènements pour l'avenir. Nos représentants ont signalé certains dysfonctionnements et surtout, l'Etat employeur n'a pas assuré la sécurité de nos collègues. **Nous vous demandons aujourd'hui des dispositions concrètes et rapides ainsi qu'une écoute attentive aux demandes qui émaneraient de nos collègues.**

La CFDT souhaite évoquer la **validation au CSA ministériel du 7 juin 2024, du plan de requalification** de 700 adjoints administratifs en greffiers. Il s'agit là d'un élément fort et ambitieux des négociations ouvertes avec les organisations syndicales représentatives sur l'évolution de la filière juridictionnelle grâce à la mobilisation des agents de greffe.

Pour la filière juridictionnelle, les discussions entre les organisations syndicales signataires du protocole et la DSJ, se poursuivent pour la mise en œuvre du corps de débouché de cadre greffier. Les textes devraient sortir dans les prochaines semaines pour une application dès l'automne 2024.

Enfin un peu de reconnaissance mais celle-ci ne saurait être complètement satisfaisante.

Car au quotidien c'est aussi sur **nos conditions de travail** qu'il faudrait travailler, or elles ne s'améliorent pas, la **politique du chiffre** est toujours là, la réduction des délais semble être devenue l'alpha et l'omega de la DSJ et du ministère.

L'immobilier est un problème sans fin, avec **des bâtiments trop petits, inadaptés voire dégradés**. Et quand les bâtiments sont récents, c'est la conception des espaces de travail sans les agents ou selon la nouvelle circulaire de la précédente première ministre qui empêche l'amélioration de nos conditions de travail. **A l'heure des économies budgétaires combien de projets retardés ou abandonnés ?**

Et l'informatique, ce bel outil censé faciliter notre travail qui finalement multiplie les gestes métiers, les clics !

Quand les serveurs crashent, plus rien ! Quand une mise à jour système bugue, ce sont des centaines de postes inutilisables ! Quel bel exemple pour la QVCT !

Et pour **l'organisation des services**, le pire est à venir, **à ce jour aucune ouverture de négociations pour la filière administrative**. Rien pour le corps de direction de la DSJ alors que c'est lui qui doit gérer les services et qui devra les adapter aux réformes en cours.

Décidément en matière de QVCT à la DSJ : peut mieux faire !

Klervia RENAULT – Titulaire

Laurence de SUSANNE – Suppléante